

PROJET PEDAGOGIQUE

MULTI ACCUEIL

« LES ECUREUILS »



Ce document a été entièrement pensé par l'équipe grâce aux différents courants pédagogiques, aux formations du personnel mais aussi grâce au fruit de nos réflexions.

Ce projet est en constante évolution en fonction des équipes .

Dernière mise à jour : septembre 2024

L'ACCUEIL



« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation et celle de ma famille¹ »

¹ Cadre national pour l'accueil du jeune enfant

La crèche les écureuils est un établissement qui accueille les enfants âgés de 10 semaines à leur entrée à l'école, pendant l'absence de leur parent. C'est un lieu d'éveil et de prévention qui a vocation d'assurer la sécurité physique, affective et le bon développement en conciliant vie professionnelle et vie familiale des parents.

« Les modes d'accueil doivent offrir un environnement sain, garantissant tant la sécurité de l'enfant que les conditions de déploiement de son éveil ²»

L'équipe de la crèche s'efforce chaque jour d'offrir aux enfants un environnement :

- sécurisant et bienveillant
- propice aux échanges
- propice à la découverte et à la possibilité de bouger librement
- respectueux de leur rythme
- ouvert à la différence et à l'inclusion
- qui propose une nutrition variée et adaptée
- en respect des principes de laïcité et des valeurs de la neutralité de la République³
- préventif quant aux violences éducatives et aux signaux de maltraitances

Les premières fois

L'inscription se fait auprès de la directrice environ un mois avant le début du contrat (se référer au règlement intérieur).

Au moins un des représentants légaux est présent lors de l'inscription, l'enfant peut être présent.

La première visite de la structure se fait avec la directrice suite au rendez-vous d'inscription.

C'est au moment de l'inscription que l'adaptation est planifiée (généralement sur au moins deux semaines), selon les disponibilités du multi accueil et des représentants légaux.

L'adaptation est réalisée par une professionnelle « référente » qui accueille l'enfant dès son premier jour et sur la durée de l'adaptation. Ceci permet aux parents et à l'enfant d'établir un lien de confiance avec cette professionnelle.

Au fil des jours, la professionnelle « référente » passe le relais à ses collègues pour permettre à l'enfant et aux parents d'apprendre à connaître le reste de l'équipe et à l'enfant d'évoluer sans difficulté avec le reste du groupe.

Dans le cas des adaptations faites en « urgence », il n'est pas toujours possible de modifier les plannings des professionnelles et donc d'avoir une « référente ».

² Cadre national de l'accueil du Jeune enfant

³ Charte de la Laïcité et de la branche famille de la sécurité sociale

L'adaptation est progressive et s'adapte à l'enfant. Elle débute toujours par un temps d'échange avec les parents au sein de la section. C'est un moment d'échange où les parents sont invités à confier les habitudes de vie de leur enfant (alimentation, sommeil, hygiène...).

Les premiers temps d'adaptation sont planifiés principalement sur les temps de 9h à 10h30 car toutes les professionnelles sont présentes. Parfois lorsqu'il y a trop d'adaptations le même jour, l'horaire de 15h à 16h45 est proposé aux familles. Les plages horaires sont au fur et à mesure allongées, selon la bonne tolérance de l'enfant. Au besoin, le planning peut être réajusté.

L'accueil au quotidien

Pour des raisons d'organisation et pour que chaque enfant ait ses repères en arrivant à la crèche, l'accueil se fait dans la section. Parfois nous réunissons les sections de 8h à 8h30 et de 17h30 à 18h.

Au moins deux professionnelles dont une diplômée sont présentes dans la structure : une professionnelle de l'équipe des petits et une de l'équipe des grands. Afin de faciliter la séparation, les parents sont invités à entrer en section.

Les transmissions à l'arrivée

Les familles sont invitées à entrer dans les sections. Les enfants sont accueillis par une professionnelle.

Il est important de prendre le temps d'accueillir chaque parent et de respecter l'intimité et la confidentialité des propos échangés afin qu'aucune information personnelle ne soit divulguée hors de la structure.

Lorsque plusieurs familles arrivent en même temps, nous pouvons inviter les parents à patienter.

Lors de l'accueil, les professionnelles sont attentives aux transmissions des parents telles que les événements vécus à la maison, les habitudes (sieste, repas etc.), ainsi que tous les événements inhabituels survenus depuis la veille (fièvre, vomissements, diarrhée, prise de médicaments, chutes, introduction de nouveaux aliments....) afin d'avoir une surveillance adaptée tout au long de la journée.

Toutes ces informations seront notées dans le cahier, et sur la fiche de transmissions de façon à ce que chaque membre de l'équipe puisse y avoir accès.

Nous comptons sur les parents pour nous informer si un traitement a été administré au domicile dans les dernières 24 heures. Il est essentiel de demander aux parents puis de noter dans le cahier, et sur la fiche de transmission l'heure de la dernière prise, la raison et le poids de l'enfant afin d'éviter un surdosage.

Tout au long de la journée, l'équipe pensera à noter dans le cahier de

transmissions et sur les fiches tous les évènements importants (chutes, morsures, vomissements, température...), les selles, toutes les prises de médicaments, les soins prodigués aux enfants afin d'avoir une trace écrite et de pouvoir le retransmettre aux parents en fin de journée.

En cas de température, les parents sont prévenus le plus rapidement possible afin d'anticiper un éventuel rendez-vous chez le médecin. Il en est de même pour les chutes grave et morsures qui marquent.

Si les enfants ont un traitement à prendre à la crèche, la professionnelle doit veiller à la présence de l'ordonnance du médecin, sa validité et la correspondance avec les médicaments apportés (bon médicament, date de péremption etc.) ainsi que la totalité du contenu (cuillère de dosage) et les conditions de transport (pain de glace si nécessaire). Dans le cas où l'un des critères est manquant, l'équipe ne sera pas en mesure d'administrer le médicament à l'enfant.

Nous demandons aux parents de noter le prénom de l'enfant sur les boites puis ceux-ci sont stockés soit dans le casier individuel de l'enfant, soit dans le frigo de la biberonnerie.

Les prises du matin et du soir seront données obligatoirement par les parents à la maison.

Les deux professionnelles restent au maximum au sol lors des transmissions.

A son arrivée, chaque professionnelle prend connaissance du cahier de transmission et de la fiche quotidienne. Elle se renseigne sur les évènements auprès de ses collègues.

Tout objet provenant de la maison doit être laissé dans le casier. Nous laissons aux parents le soin de le faire.

Pour éviter les échanges, chaque vêtement doit être noté au nom de l'enfant.

Le personnel ne peut être tenu responsable de toute détérioration ou perte de vêtements, jeux, objet etc...

L'accueil tout au long de la journée

Pour des raisons d'organisation, la structure s'autorise à demander aux parents d'éviter les arrivées et les départs durant les temps de repas entre 11h et 12h15. Les professionnelles préfèrent être entièrement disponibles pour les enfants sur ces moments.

De même, pour privilégier le sommeil des grands, nous demandons d'éviter toute arrivée et départ entre 12h30 et 14h.

En cas d'impératif, chaque demande sera étudiée au cas par cas.

Accompagner la séparation

Pour accompagner la séparation l'équipe propose

- D'inciter les parents à entrer en section
- Le doudou et/ou la tétine à l'enfant le temps de se sécuriser.
- Des jeux attractifs
- De prendre l'enfant dans les bras et aller jouer un temps avec lui.

Les transmissions lors du départ et les retrouvailles

Lorsqu'un parent arrive pour venir chercher son enfant, une professionnelle se détache afin de lui raconter sa journée. Le parent est invité à entrer en section.

Que transmettons-nous aux parents?

Tous les éléments essentiels (santé, alimentation, sommeil). Nous relatons également ce que l'enfant a fait au cours de sa journée, des petites anecdotes, en parlant des jeux qu'il privilégie, décrivant ses évolutions, les expériences qu'il a faites, comment il communique avec les autres enfants, les adultes etc.

Les professionnelles sont également disponibles pour répondre aux questions des parents.

Chez les plus petits, un cahier de transmission individuel peut être proposé.

L'accueil de l'enfant en situation de handicap

Le multi accueil est habilité à accueillir les enfants en situation de handicap.

Afin d'accueillir au mieux l'enfant et de pouvoir lui proposer un accueil adapté à son handicap, un Protocole d'Accueil Individualisé est réalisé par le médecin de la crèche, la direction et les parents.

Ce protocole définit le temps d'accueil, les éventuelles adaptations à mettre en place et les soins à prodiguer par la crèche. C'est l'occasion d'aborder les potentialités de l'enfant et ses éventuelles difficultés.

L'équipe professionnelle, lors de l'adaptation de l'enfant, pourra convenir avec les parents des modalités les plus appropriées pour l'accueil afin d'éviter de mettre en difficulté l'enfant.

Les professionnelles pourront se réunir en équipe pour discuter des mises en place à prévoir sur la section (aménagement de l'espace, activités adaptées etc.). Parfois, les enfants sont suivis par un Centre d'Accompagnement Médico-Socio-Psychologiques. Les éducateurs spécialisés référents de l'enfant peuvent être des interlocuteurs pour l'équipe afin de répondre aux questions et de pouvoir trouver des solutions lors de l'accueil de l'enfant.

Accueillir un enfant en situation de handicap est l'occasion d'aborder la différence et la diversité avec les enfants. Ceci est très formateur pour l'équipe professionnelle, les familles et les enfants. L'équipe peut être formée aux besoins spécifiques de l'enfant.

L'EVEIL



« Un accueil de qualité doit respecter la spécificité du développement global et interactif du jeune enfant, dans une logique de prime éducation ⁴»

⁴ Cadre national pour l'accueil du jeune enfant

L'aménagement de l'espace

L'espace évolue en fonction des besoins des enfants, de l'âge, des réflexions, des formations etc.

Chez les petits la salle est aménagée par différents coins :

- Un espace de psychomotricité composé d'un toboggan
- De structures en mousses et piscine à balles suivant l'évolution du groupe qui permettent aux enfants de grimper, sauter, bouger tout au long de la journée
- Un coin d'înette et poupée pour permettre aux plus grands du groupe de jouer selon leurs envies au jeu d'imitation sans être au milieu des plus petits
- Un coin pour les plus petits, composé de tapis, de jeux adaptés aux petits de matière et de taille différente, de mobiles...
- Un coin « calme » pour des temps de relaxations. Cela permet à l'enfant d'avoir des moments de calme et de sérénité et de faire redescendre l'excitation accumulée au cours de la matinée avant le temps du repas.
- Des jeux de miroirs, ce stade est une étape essentielle pour le jeune enfant cela permet à l'enfant de prendre conscience de son identité personnelle et de ses émotions. Dans un premier temps il croit apercevoir un autre enfant, il cherche à établir un contact avec lui ou cherche l'interaction. Ce n'est qu'à partir de 18 mois qu'il se reconnaît dans le miroir et se reconnaît en tant que personne à part entière.
- Des jeux sont aussi disposés au mur ils permettent aux enfants de s'agripper seul et de se relever pour jouer.
- Un meuble destiné aux adultes pour poser tous les outils de transmissions.
- Une salle de change
- Deux dortoirs avec lits à barreaux utilisés uniquement par cette section.
En 2024 deux nouveaux espaces de sommeil attenants à la section seront créés afin d'améliorer la qualité d'accueil et de sommeil des enfants. En effet, les 13 enfants de la section seront répartis dans 4 espaces distincts. La possibilité d'avoir un effectif réduit par pièce permettra un sommeil serein pour chaque enfant accueilli.
L'espace proposé permettra d'avoir entre 1 et 7 lits par pièce, et aura un meilleur ajustement en fonction de la période de l'année.
- Une salle de rangement
- Un espace extérieur avec une cabane et des jeux extérieurs
- Le réfectoire pour faire des activités et pour prendre les repas pour les enfants qui mangent seuls.

Chez les grands l'espace est aménagé :

- D'un coin « repas » avec des tables et des chaises qui servent pour la

- collation, les repas, les goûters, les activités.
- D'un coin calme composé de tapis, pour le retour au calme avant le repas et pour se reposer, lire des histoires, écouter de la musique. Cet espace peut servir aussi pour l'installation de jeux de construction pour l'après repas.
- Des espaces délimitant les jeux d'imitations sous la tonnelle double avec éléments de cuisine et un coin nurserie.
- Une structure à plusieurs niveaux avec une cabane où ils pourront s'amuser à se cacher, un podium qui surplombe l'entrée de la cabane pour observer, un palier transparent situé au départ de la glissade il permet de voir ceux qui empruntent le tunnel d'en dessous.

Sur le toboggan, on respecte les consignes de sécurité : pas de jeux pour pouvoir se réceptionner avec les mains en cas de chute, on respecte le sens de circulation.

L'escalier offre deux niveaux qui permettent aux enfants d'accéder à l'étage supérieurs, en étant vu. Equipé de deux portes de sécurité qui permettra de laisser en libre accès ou non la structure.

- Un trampoline qui permettra à l'enfant de développer sa motricité.
- Différents meubles de rangement fermés ou non (pour les jeux qui ne sont pas accessibles aux enfants).
- Une salle d'activité (appelée salle des parents)
- Deux dortoirs avec des couchettes utilisés uniquement par la section. Ces espaces permettent parfois de décroisonner le groupe d'enfants et faire des activités en dehors des temps de sieste.
- Une salle de change
- Le réfectoire pour les repas du midi et pour certaines activités manuelles.
- Un espace extérieur.

Les jeux libres

Le jeu libre développe la créativité et l'imagination de l'enfant, il est adapté et favorise l'autonomie de celui-ci.

Il correspond à ses différents besoins (jeu d'encastrement, jeu moteur, imitation, puzzle) quel que soit leur potentiel, leur sexe et dans tous les domaines pour ainsi créer les conditions d'égalité fille garçon.

L'enfant décidera alors de la façon dont il souhaitera jouer.

Nous limitons le nombre de jeux sortis car s'il y a trop de jeux à disposition, l'enfant va passer son temps à vider, remplir, débiller et éventuellement transporter. L'enfant aura aussi l'occasion d'appréhender l'ennui.

Nous limitons l'intervention de l'adulte pour que l'enfant reste maître de son jeu. C'est le jeu qui va lui permettre de construire son « Je ».

Une fois par semaine nous permettons aux deux groupes de jouer ensemble pour permettre d'autres échanges et notamment au groupe des petits de se

familiariser à l'espace des grands.

La place de l'adulte dans les jeux libres:

Ce n'est pas parce que les enfants jouent « seuls » qu'ils n'ont pas besoin de la présence physique et psychique de l'adulte. En effet, l'adulte doit savoir s'effacer sans intervenir dans leurs jeux, mais il est présent pour sécuriser les enfants, les observer, et éventuellement modérer les conflits.

Bien souvent, le matin un jeu est sorti pour les accueils. C'est le rôle de l'adulte d'agrémenter au fur et à mesure de la journée d'autres jeux. Par exemple quand les enfants ne jouent plus à un jeu, nous le rangeons et allons en chercher un autre pour varier les expériences, les compétences, les envies, les matières, les couleurs etc.

Les activités accompagnées

« Le jeu dirigé aide l'enfant à grandir » Ces propositions favorisent l'éveil artistique et culturel dès le plus jeune âge⁵.

Les activités accompagnées (telles que la peinture, la pâte à modeler, le dessin, les gommettes, le collage, le tri des couleurs ...) sont proposées ponctuellement et sont adaptées aux besoins et aux capacités cognitives, psychomotrices et intellectuelles de l'enfant. C'est à la professionnelle de juger le nombre d'enfants qu'elle prendra pour l'activité tout en veillant à ne pas mettre ses collègues en difficultés avec le reste du groupe.

Ces temps se déroulent généralement le matin entre 9h30 et 10h30 ou avant et après le goûter chez les grands.

Certaines activités nécessitent d'appréhender la notion de « consignes » (attendre son tour, dessiner uniquement sur sa feuille...).. Toutes les pièces de la crèche peuvent être utilisées.

La place de l'adulte dans les activités accompagnées :

Aucune production n'est demandée ou attendue de la part de l'enfant. L'équipe peut proposer aux enfants lors de certains événements (carnaval, fêtes de fin d'année, fête des parents) des activités autour de ces thématiques. Cependant une activité reste une proposition et non une obligation. Si l'enfant refuse de faire l'activité, nous respectons ce choix. De plus, dans chaque activité, il est important de ne pas faire à la place de l'enfant. Même si au départ, il n'est pas en capacité ou ne veut pas faire seul, il est nécessaire de lui laisser le temps d'observer, de faire ses propres expériences à son rythme et de l'encourager positivement.

Chez les petits suivant la période et leurs âges, nous proposons les mêmes

⁵ En lien avec le cadre national pour l'accueil du jeune enfant « *l'art la culture et les échanges interculturels permettent à l'enfant de construire sa place dans un monde qu'il découvre* »

activités que chez les grands.

Réduire l'excitation et limiter les conflits

Nous décloisonnons au maximum les groupes d'enfants pour réduire l'excitation, le bruit, et mieux les accompagner dans leurs besoins et leur individualité. En effet, proposer si besoin plusieurs espaces de jeux permet d'avoir plusieurs petits groupes et évite les comportements d'agressivité et les conflits.

Les jeux extérieurs

« La nature joue un rôle essentiel pour l'épanouissement des enfants ⁶ »

Sortir est bénéfique pour le jeune enfant. Le multi accueil possède un grand jardin extérieur aménagé. Il lui permet non seulement de se défouler, de sortir de son cadre habituel mais aussi d'éveiller ses sens et de faire des expériences dans un nouvel espace tel que la nature.

Chez les grands, nous proposons très régulièrement aux enfants d'aller jouer dehors, par tous les temps (soleil, froid, neige). Nous demandons aux parents de prévoir des tenues de saison adaptées (casquette, crème solaire, anorak, vêtements chauds, moufles). A la période des beaux jours nous pouvons accueillir les enfants dehors.

Dès que possible, nous proposons aux enfants de prendre le goûter (parfois le repas) à l'extérieur lorsque la météo nous le permet. Cela permet de varier les expériences.

Dans la cour, ce sont les activités motrices qui prédominent : vélos, trotteurs, parcours moteur, ainsi que des activités de transvasement (jeux d'eau, bac à sable, dinette...) ou tout simplement regarder les fleurs, le ciel, jouer avec les éléments de la nature (terre, sable, herbes etc) et faire fonctionner son imaginaire. Cependant, proposer des activités que nous faisons en intérieur (lecture, dessins...) dans le jardin leur donne une autre dimension et renouvelle leur intérêt.

Lorsque nous sommes dehors, il est important de vérifier que toutes les barrières d'accès soient fermées et que chaque espace de la cour soit surveillé.

Les règles principales à l'extérieur :

Un enfant doit savoir faire seul pour pouvoir utiliser les éléments mis à disposition dehors, cela prouvera qu'il est mature dans son schéma corporel et qu'en cas de chute il sera capable de la gérer.

⁶ Cadre national pour l'accueil du jeune enfant

- Sur le toboggan, on respecte les consignes de sécurité : pas de jeux pour pouvoir se réceptionner sur les mains en cas de chute, on laisse l'enfant gérer sa façon d'utiliser le toboggan (monter par les escaliers, par le plan incliné, par le mur d'escalade) tout en étant bienveillant lorsqu'un enfant souhaite descendre en même qu'un enfant essaie de monter par le toboggan.
- La poutre doit être utilisée en autonomie
- Les voitures sont utilisables sur tout l'espace extérieur de la cour.
- Le carré de jardin est exclusivement utilisé pour les plantes.
- Les professionnelles doivent toujours avoir dans leur champ de vision le groupe d'enfants.
- Pour des questions de sécurité, la cabane est fermée à clé. Seuls les adultes peuvent rentrer à l'intérieur.

La communication bienveillante avec l'enfant

« Un encadrement bienveillant, sécurisant, pluriel, ludique et ouvert sur le monde favorise la confiance en soi, en les autres et en l'avenir ⁷ »

La façon dont communique deux individus impacte directement leur relation. L'enfant et sa famille ont besoin d'être accueillis dans un climat serein et bienveillant, sans jugement, afin de se sentir en confiance

L'équipe du multi accueil a été formée à la communication bienveillante. Elle guide nos pratiques au quotidien. Nous parlons énormément aux enfants, pour les rassurer, les aider à anticiper leur journée, mettre des mots sur leurs émotions etc...

Notre posture est également bienveillante (parler à l'enfant en se mettant à sa hauteur, en employant un vocabulaire simple et accessible et en conservant une posture sereine et une voix calme)

Nous sommes également attentives à la communication positive afin de valoriser les expériences des enfants tout en posant un cadre sécurisant.

Par exemple, au lieu de dire « arrête de courir », nous lui rappelons qu' « à l'intérieur de la crèche, tu dois marcher, tu pourras courir dehors »

L'équipe a également été formée à la communication enrichie par les signes associés à la parole afin d'aider les plus petits à exprimer leurs besoins (dormir, manger, boire, changer la couche etc...).

⁷ Cadre national pour l'accueil du jeune enfant

LE TEMPS DU REPAS



L'organisation est différente selon les deux sections.

Chez les petits/moyens, la professionnelle qui accueille l'enfant note sur le tableau de la salle de vie l'heure du petit déjeuner afin de s'adapter au mieux aux rythmes et aux besoins de chacun.

Un verre d'eau est proposé à l'enfant vers 9h30. Suivant son degré d'autonomie la professionnelle donnera un verre simple, un verre anti fuite ou un biberon d'eau. Nous utilisons exclusivement l'eau du robinet suite à la loi EGALIM pour la lutte contre l'utilisation du plastique.

Le biberon

La quantité, la température sont définis par les parents, notifiés lors de la familiarisation et mis à jour régulièrement sur le tableau qui se trouve dans la biberonnerie. S'il y a beaucoup de nourrissons surtout en début d'année alors les biberons du midi seront préparés vers 9h puis mis au frigo.

Nous encourageons les mamans à poursuivre l'allaitement maternel si elles le souhaitent. Le lait peut être apporté congelé ou réfrigéré, et doit être transporté dans un sac isotherme ou glacière avec bloc réfrigérant. Sur chaque contenant doit être notifié le nom, prénom de l'enfant, la date à laquelle a été recueilli ou congelé le lait. Ils seront mis dans le frigo et réchauffé dans un chauffe-biberon. Tout ceci est précisé dans un protocole distribué aux familles, affiché en biberonnerie ou dans le livret de protocoles.

Le lait artificiel est fourni par les parents : soit par une boîte de lait neuve ou bien grâce à des dosettes avec le prénom marqué. La professionnelle qui ouvre la boîte est tenue de noter la date d'ouverture ainsi que la date de péremption sachant que certaines boîtes sont à consommer au bout de 3 à 4 semaines. L'eau est chauffée au chauffe biberon. Les enfants peuvent également prendre leur biberon à température ambiante.

La professionnelle explique à l'enfant qu'il va bientôt manger cela le rassure, l'aide à patienter et se projeter sur ce qui va bientôt se passer. Avant le biberon elle lui vérifie la couche, lui prodigue les soins si besoin (soin de nez, médicaments sur ordonnance).

Tout en s'installant confortablement, la professionnelle utilise la communication verbale pour que l'enfant se sente en sécurité affective, physique (un regard, un sourire). Le biberon sera donné dans les bras de la professionnelle. Suivant l'autonomie de l'enfant il choisira ou non de prendre son biberon à l'aide de ses mains.

L'adulte aménage des temps de pause en cours du biberon si l'enfant en éprouve

le besoin. A la fin de celui-ci l'adulte garde l'enfant dans les bras le temps nécessaire pour qu'il fasse le rot puis le remet au sol. L'enfant peut éventuellement être mis dans un transat s'il est sujet aux régurgitations le temps qu'il digère.

La Diversification alimentaire



Chaque nouveauté est une étape (un aliment inconnu, des morceaux, une cuillère à attraper) autant de situations qui vont entraîner des réactions de l'enfant. Notre rôle est de l'accompagner et de le laisser expérimenter à son rythme.

Une fiche alimentaire est donnée aux parents lors de la familiarisation. Celle-ci comporte une liste d'aliments (légumes, féculents, protéines, laitages, compote...) La professionnelle oriente les parents dans les aliments prioritaires à introduire : fruits et légumes, sans ordre particulier.

Les repas seront fournis par les parents le temps d'introduire suffisamment d'aliments de la fiche.

Il s'agira d'un repas nominatif industriel ou « fait maison » transporté dans un sac isotherme ou glacière avec bloc réfrigérant. Les parents devront noter la date et la composition du repas. La température est prise 3 fois, la première prise sera faite à la réception du plat, la deuxième avant chauffage et la dernière prise après chauffage. (Voir annexe)

Si un aliment est chauffé et non consommé, il sera automatiquement jeté. S'il n'est pas chauffé il sera soit rendu aux parents le soir, soit conservé au frigo maximum 24 heures.

Les professionnelles doivent veiller à ce que les repas soient adaptés au stade de diversification de l'enfant.

Dans un premier temps chaque aliment est proposé séparément sans mélanger pour faire découvrir le goût de l'aliment à l'enfant.

La fiche d'introduction sera complétée au fur et à mesure après avoir introduit chaque famille d'aliment au moins 2 fois à la maison pour éviter les risques d'allergie, ou d'intolérance à la crèche (légumes, fruits, viande rouge, viande blanche, poisson, saumon, blé, maïs, riz, lait de vache, huile). Celle-ci est

consultable par chaque professionnelle dans la pochette « introduction alimentaire ». Ces informations sont reportées sur le tableau situé dans la salle repas.

Les parents sont tenus de regarder les menus de la crèche qui sont consultables sur le site Internet et affichés à l'entrée de chaque groupe. Si un aliment n'a pas été introduit, c'est aux parents de le signaler la veille à l'équipe et d'apporter un repas de substitution.

Les repas évolueront d'une consistance « mixée » à « morceaux » puis en « repas grands ».

Nous respectons le mode de diversification que les parents adoptent à la maison, cependant la collectivité ne permet pas de poursuivre certaines méthodes comme la DME (diversification menée par l'enfant), en effet, la surveillance pendant les repas ne peut être individuelle mais collective et nous ne disposons pas du matériel adapté à cette pratique.

Composition des repas

Les repas sont livrés par la société « Sogeres » cuisine centrale sur Rilleux, préparés selon les normes HACCP.

Le repas nourrisson se compose de purée de légumes sans sel et d'une compote.

Le repas moyen se compose d'un plat mixé ou petit morceaux (protéine, féculent, purée de légume) laitage (nature sans sucre) et compote.

Le repas grand se compose d'une entrée, plat, laitage et dessert.

Aucun fruit de mer ni produit à base de lait cru, œuf cru, ou viande crue ne sera servi aux enfants du fait du risque infectieux.

Les viandes et poissons seront cuites à cœur. Le miel sera évité avant 1 an.

La société s'engage à fournir dans chaque repas 30% de produits bio et locaux, elle s'engage également dans une démarche environnementale en limitant les contenants plastiques (loi égalim) et en recyclant les barquettes. Notre objectif à long terme est de renouveler notre vaisselle en évitant le rachat de plats et verres en plastique.

Les menus sont élaborés par une nutritionniste selon les dernières recommandations (un bébé peut commencer à découvrir toutes les familles d'aliments entre 4 et 6 mois y compris ceux qui peuvent provoquer une allergie comme les œufs, les arachides, les poudres d'amande ou de noisette, le gluten etc.. En effet on sait aujourd'hui que plus les enfants les goûtent tôt plus ils développent leur tolérance à ces aliments.) les parents peuvent cependant demander l'avis de leur médecin traitant s'il y a des allergies dans la famille.

Deux régimes sont proposés par la société : avec ou sans viande selon le choix des parents.

Aucun repas de substitution ne sera accepté sans raison médicale.

En cas de gastro entérite, les parents pourront apporter un repas adapté (carotte/purée de carottes cuites, riz, banane...)

En cas d'allergie ou d'intolérance, le médecin de famille devra faire une demande écrite pour l'élaboration d'un Protocole d'Accueil Individualisé. Ce PAI sera alors mis en place entre la famille, la direction et le médecin de crèche suite à un rendez-vous médical.

La famille apportera alors la totalité du repas de l'enfant dans un sac isotherme au nom de l'enfant. Les aliments utilisés sont notés, daté et entreposés dans le frigo de la biberonnerie ou de la cuisine (voir annexe protocole panier repas)

Le PAI est affiché dans chaque registre des médicaments ainsi que sur le tableau du réfectoire. Les éventuels traitements associés devront être présents dans le casier individuel de l'enfant. Les parents ont la responsabilité de surveiller les dates de péremption et d'informer l'équipe de tout changement.

Le temps du repas

Chez les petits



Début du repas méridien à 11h. Les repas apportés par les parents sont conservés dans le frigo et chauffés au chauffe-biberon. Les repas de la crèche sont mis en chauffe par la responsable cuisine et maintenus en température puis servis au fur et à mesure des besoins

Une professionnelle reste assise auprès des enfants sur la durée des repas, afin de préserver le calme, les faire patienter et rassurer chacun d'eux qui mangent à tour de rôle en fonction de l'heure du petit déjeuner, de la fatigue.

Les autres professionnelles s'occupent des repas en fonction de l'âge, des habitudes à la maison, de l'autonomie. Afin de favoriser la continuité de soins, c'est dans la mesure du possible la même professionnelle qui change, donne le repas et couche l'enfant.

Le repas est donné dans les bras ou dans le transat si l'enfant ne s'assoit pas

seul. Après réflexion en équipe si nous trouvons qu'un enfant est mal installé dans le transat bien qu'il ne s'assoit pas encore seul, nous trouverons une solution pour améliorer son confort pendant les repas. Si l'enfant ne veut pas terminer son assiette, on pourra lui proposer après le dessert. L'enfant ne sera pas forcé mais encouragé à goûter, il ne sera pas privé d'un composant s'il ne mange pas le reste.

Du moment qu'il s'assoit seul, il est installé au sol ou dans une chaise à tablette avec appui sous les pieds. Les repas sont donnés dans la salle de vie. Au fil du temps, nous encourageons l'enfant à manger seul en proposant dans un premier temps le système double cuillère (une cuillère pour l'enfant et une cuillère pour l'adulte) cela permet la progression dans l'autonomie. Certains enfants ont besoin de sentir ou toucher dans un premier temps les aliments nouveaux avant de les mettre en bouche : nous tolérons cette étape mais nous les encourageons à prendre leur cuillère lorsque la nouveauté est intégrée.

L'enfant pourra manger au réfectoire à table dès qu'il sera en capacité de manger seul.

Quand le repas commence l'adulte verbalise ce qu'il fait. Il lui dit ce qu'il va manger (aliment, couleur, salé, sucré...) Il est présent par la voix, (c'est bon, attend c'est un peu chaud, ne mange pas trop vite, tu as le temps) Ceci permet de faire appel aux différents sens.

Les enfants sont invités à se servir eux même de chaque plat, en petite quantité pour goûter dans un premier temps, puis une deuxième fois s'ils ont aimé l'aliment proposé. Ceci favorise l'autonomie, éveille la curiosité, et limite ainsi le gaspillage alimentaire.

L'appréciation du repas sera notée sur la fiche de transmission.

Les chaises sont nettoyées après chaque utilisation.

Les professionnelles prennent leur pause à tour de rôle suivant l'organisation.

Le temps du goûter

Début du goûter à 15h suivant la prise du repas.

Il est composé d'un laitage (yaourt ou biberon) et d'une compote et entreposé dans le frigo de la biberonnerie.

Une professionnelle reste au sol auprès des enfants.

Chez les grands



Des rituels, comme le verre d'eau à 9h30, sont instaurés dans la journée pour permettre aux enfants de mieux se repérer dans le temps.

La responsable culinaire présente également le repas et le goûter par le biais de photographies. Ce qui permet de favoriser la reconnaissance visuelle, l'apprentissage de nouveaux mots. Elles sont apposées par les enfants sur le tableau de la salle de vie et visible sur toute la journée.

Les changes, les soins nécessaires et le lavage des mains sont réalisés en petit groupe avant le repas. Les enfants apportent également leur doudou dans leur lit avant de passer à table.

Chaque professionnelle prend en charge un groupe d'enfants. Deux tables de 6 enfants sont dans la salle de vie, une table de 5/6 est dans le réfectoire. Les enfants ont le choix de s'asseoir où ils le souhaitent. Les adultes veillent à ce que tous les enfants puissent manger à tour de rôle dans le réfectoire qui est très sollicité ! Toutefois pour une question d'organisation, nous essayons de regrouper les enfants avec un régime « sans viande ».

Les enfants ayant un PAI alimentaire avec geste d'urgence mangent **obligatoirement** dans la pièce où le PAI est affiché.

A l'aide de tabourets roulants, les adultes peuvent se déplacer avec plus de facilité autour des tables. Nous évitons au maximum de nous lever pour rester au niveau des enfants et favoriser au maximum la vigilance.

Un chariot est préparé par la responsable culinaire pour chaque espace avec tout le matériel nécessaire, hormis les couteaux qui peuvent être source de danger.

Pour favoriser l'autonomie, la confiance en soi et l'éveil culinaire, il est proposé aux enfants de mettre la table et de se servir seul l'eau ainsi que chaque plat (en petite quantité dans un 1^{er} temps pour limiter le gaspillage, avec possibilité de se resservir ensuite) et de vider leur assiette. L'utilisation de la fourchette pourra être proposée.

Nous proposons aux enfants de réaliser le « dressage de table » et de se servir seul. Chacun aura sa part d'entrée, de protéines, de féculents, de légumes, de laitage, de pain et de dessert. Seuls les légumes sont à volonté. L'enfant se sert ou est servi en petite quantité même s'il n'en veut pas dans le but de l'encourager à goûter. Présenter une dizaine de fois l'aliment à l'enfant peut s'avérer nécessaire avant qu'il n'ose le goûter.

Si l'enfant ne mange pas l'intégralité de son assiette, il ne sera pas resservi mais en aucun cas le restant du repas sera diminué. Les enfants ne sont pas forcés à manger mais nous les encourageons à tout goûter. En revanche s'il refuse de goûter un aliment nous évitons de compenser en donnant plus de dessert ou un gros goûter.

A la fin du repas, l'enfant débarrasse son assiette et ses couverts puis se nettoie les mains et la bouche, il va ensuite mettre gant et serviette dans le bac à linge.

La professionnelle prendra soin de mettre en ordre le chariot ce qui facilitera le travail de la responsable culinaire pour le nettoyage.

Le bon déroulement du repas est notifié pour chaque enfant sur la feuille de transmission.

Les enfants sont pris en charge à leur sortie de table et décloisonnés en petit groupe afin de réduire l'excitation. Des histoires ou jeux libres sont proposés le temps de la digestion. Le toboggan n'est pas accessible sur ce moment.

La personne responsable de cuisine se chargera de nettoyer les tables et le sol lorsque les enfants n'ont plus accès à l'espace repas.

Le temps du goûter

Le goûter débute aux alentours de 15h15.

Le chariot et le goûter sont préparés d'avance par la personne en cuisine.

Le goûter est composé d'un fruit ou compote, d'un laitage et d'un produit céréalier.

Les goûters d'anniversaire peuvent être apportés par les parents qui le souhaitent.

Si les parents souhaitent apporter un gâteau fait maison, nous prélevons un échantillon et conservons la recette ainsi que les numéros de lots de tous les produits utilisés. (Demander la fiche de traçabilité à la directrice).

Nous refusons les bonbons à cause du risque de fausse route mais nous tolérons les smarties.

LES SOINS



Le change

Chez les bébés le change est un moment individuel de partage entre l'enfant et la professionnelle qui l'effectue.

Chez les grands nous progressons vers l'autonomie en respectant le rythme de chaque enfant.

Les parents sont autorisés à entrer en salle de changes uniquement si aucun autre enfant n'est présent afin de respecter leur intimité. Des toilettes pour les familles se trouvent dans le couloir.

La professionnelle prévient l'enfant pour aller changer sa couche afin de favoriser sa participation et son adhésion. Elle est vigilante à ne jamais laisser les enfants seuls.

Les changes se font tout au long de la journée en fonction des besoins de chaque enfant.

Chaque enfant possède un casier ou une panier individuelle avec une image chez les grands (la même que sur leur casier).

Le sérum physiologique, le coton, le liniment, un thermomètre ainsi que la pommade pour érythème fessiers sont fournis par les parents ainsi que plusieurs tenues complètes de rechange à renouveler au besoin.

Les couches sont fournies par la crèche. Si un enfant présente une allergie à ces couches, nous demanderons aux parents de les fournir.

Si l'enfant est en période d'apprentissage de la propreté, les parents pourront également fournir des couches culottes.

Les changes sont réalisés à l'eau uniquement ou au besoin avec du savon suivant le protocole de change.

Le lavage des mains s'effectue avant et après chaque soin, un protocole de lavage des mains est affiché en salle de change, s'y référer.

Dans la matinée

Les enfants sont conduits en petit groupe dans la salle de changes. On favorise l'autonomie de l'enfant en lui proposant de s'asseoir seul aux toilettes ou au pot tout en étant vigilante à son hygiène.

Par la suite, l'enfant se nettoie au gant, puis la couche est remise suivant les étapes du change, l'enfant est debout et participe à maintenir sa couche en aidant l'adulte.

L'enfant se lave les mains avec du savon doux avec l'aide de la professionnelle après chaque passage aux toilettes.

Après le repas

Les enfants prennent le temps de digérer. Par dortoirs, ils sont conduits dans la salle de change. Ils vont chercher leur bannette individuelle.

Avant la sieste, chez les bébés, l'enfant est invité à prendre son doudou et se dirige vers la salle de change accompagné de professionnelles. Durant ce temps l'autonomie est favorisée « essayer de se déshabiller seul, mettre les vêtements dans sa barquette. Un tableau effaçable est affiché au niveau des couches, il indique si les enfants ont des couches pendant la sieste.

Dans l'après midi

Les enfants sont changés au besoin tout au long de l'après midi

Points importants

La sécurité est primordiale en salle de change.

NE JAMAIS LAISSER UN ENFANT SEUL SUR LA TABLE DE CHANGE.

NE JAMAIS LAISSER UN ENFANT MONTER SEUL SUR LA TABLE DE CHANGE.

TOUJOURS LAISSER UN TAPIS ANTI-DERAPANT SOUS LE LAVABO POUR EVITER LES CHUTES.

L'apprentissage de la propreté



L'apprentissage de la propreté se fait dans un premier temps à la maison. Il faut laisser le temps à l'enfant de se familiariser avec le pot ou les toilettes et de lui proposer à des moments stratégiques de la journée (après le biberon, après le repas du midi ou du soir avant le bain.)

Nous considérons un enfant ayant acquis la propreté lorsqu'il est capable de verbaliser et demander à l'adulte pour se rendre aux toilettes.

A la crèche nous accompagnons régulièrement aux toilettes les enfants qui montrent un intérêt à la propreté et qui nous le demandent. Nous encourageons l'enfant à se déshabiller et se rhabiller seul lorsqu'il va aux toilettes tout en préservant l'intimité de chacun.

Parfois il y a des « accidents », des régressions, il est important de rassurer l'enfant « tu es arrivé trop tard, tu peux remettre la couche ».

Nous demandons au parent d'apporter suffisamment de change en cas d'oublis.

S'il n'y a plus ou pas de change, nous remettons une couche à l'enfant car la crèche ne dispose pas d'assez de culottes.

Les petits bobos



En cas de plaie, nous désinfectons au diaseptyl ou à l'eau et au savon suivant la gravité.

En cas d'érythème fessier, la pommade apportée par les parents sera appliquée sur le siège de l'enfant. Toute pommade de change est acceptée.

En cas de bosses ou de chutes, suivant la gravité, de la glace sera appliquée. Si la chute est vraiment importante le 15 sera sollicité.

Toute chute importante sera notifiée dans le cahier de transmissions.

Concernant les chutes sur la tête, sur la bouche ou sur un membre, un protocole spécifique est mis en place.

L'enfant mordu recevra les soins nécessaires : Si la morsure est profonde, la plaie sera désinfectée par du DAKIN. Si la plaie n'a pas saigné, la professionnelle lui appliquera une poche de froid.

Tous les gestes effectués seront notés sur la feuille de transmission ou dans le registre des médicaments pour les traitements sur prescription. Tout sera transmis aux parents le soir sauf pour les blessures plus importantes où nous prévenons les parents une fois l'enfant soigné.

Les soins spécifiques

Pour les soins des yeux et du nez, nous respectons le protocole établi par le médecin référent de la crèche. Nous veillons au nez qui coule. L'équipe peut proposer si nécessaire un soin de nez, sauf si l'enfant se mouche seul. Le soin de nez n'est pas automatique, il se fait en fonction du besoin.

Pour les autres soins rares (nez qui saigne, piqure d'insecte, brûlure, projection dans les yeux, administration d'iode en cas de confinement radioactif ...) nous avons également rédigé une marche à suivre avec notre médecin de crèche.

La Fièvre

Si la fièvre est bien tolérée, en dessous de 38,5°C, le doliprane ne sera pas donné systématiquement. Au-delà de 38,5°C ou si l'état général de l'enfant se dégrade, les parents seront prévenus et le doliprane donné. L'ensemble des mesures prises en cas de fièvre est détaillé dans le protocole rédigé par le médecin de crèche.

A 39°C et plus, si après 30 minutes découvert, la température ne chute pas, nous demandons aux parents de venir chercher l'enfant.

La Douleur

Pour les douleurs dentaires, nous pouvons donner du camilla si présence d'une prescription.

Pour les autres types de douleurs (oreilles ...), nous évaluons l'état de l'enfant et en concertation avec les parents, nous pourrions administrer le doliprane si besoin.

Les Diarrhées ou vomissements

En cas de vomissements répétés ou de diarrhées avec dégradation de l'état général de l'enfant, les parents seront contactés pour venir chercher l'enfant dans les plus brefs délais et nous appliquerons le protocole correspondant.

Les médicaments

Nous pouvons administrer tout médicament si la prescription médicale est valide (date, nom, poids ...). En cas de doute, nous avons la possibilité d'appeler soit le médecin prescripteur soit le médecin de crèche.

Chaque administration est notée dans le registre spécifique. Les plans inclinés sont sur prescription médicale.

Le paracétamol (Doliprane) est fourni par la crèche. Chaque enfant devra avoir une ordonnance nominative pour l'année.

Les parents sont prévenus par téléphone. Le poids est prioritairement demandé

Les soins d'urgence

Un rappel sur les gestes d'urgence est fait chaque rentrée en plus d'une formation aux gestes de premiers secours réactualisée tous les 2 ans pour chaque professionnelle.

Les protocoles d'urgence sont affichés dans les salles de vie (choc anaphylactique, obstruction des voies aériennes) ou dans le classeur des sections (malaise, arrêt cardio respiratoire, convulsions).

Nous disposons également d'un défibrillateur semi-automatique.

Prévention de la mort inattendue du nourrisson

Nous appliquons les recommandations nationales en vigueur, nous demandons aux familles d'éviter les doudous « couvrants », et refusons les bijoux (chaîne, collier d'ambre...)

La température des dortoirs est réglée pour être autour de 19°C. Plusieurs tailles de turbulettes sont fournies par la crèche, choisies selon la corpulence de l'enfant. Aucune couverture ou coussin ne sera présents dans les lits chez les bébés.

Les enfants seront couchés systématiquement sur le dos.

Les Protocoles d'Accueil Individualisés

Pour les enfants en situation de handicap nécessitant une prise en charge spécifique ou pour les enfants présentant des intolérances/allergies, ou pathologies chroniques, nous effectuerons un projet d'accueil individuel rédigé avec le médecin de crèche, la direction et les parents.

Les évictions, le calendrier vaccinal

La collectivité rime aussi avec contagiosité. C'est pour cela que nous demandons aux parents de maintenir les vaccinations de leur enfant à jour, tout retard non justifié pouvant entraîner une exclusion de la crèche. Le calendrier vaccinal officiel en annexe devra être suivi par les parents, il est national et ne dépend pas du bon vouloir du médecin traitant. En cas de retard important de vaccinations, une exclusion temporaire sera prononcée.

De même, une liste de maladies à éviction est donnée dans le livret d'accueil et affichée dans la structure, cette liste est également nationale et les parents devront respecter la durée d'éviction obligatoire correspondant à chaque pathologie.

LE SOMMEIL



Le sommeil est l'un des principaux besoins physiologiques de l'enfant.

La sieste favorise la croissance, la stabilité émotionnelle et la qualité des apprentissages.

Elle repose le corps et le cerveau. Le manque de sommeil rend l'enfant irritable, énervé.

Nous sommes vigilants au besoin de l'enfant et à son rythme physiologique. L'enfant a besoin de repères spatiaux au sein de la crèche. Nous essayons au maximum d'attribuer un lit ou une couchette à chaque enfant tout au long de l'année. Les doudous sont installés dans les lits par les enfants avant le repas ou après le repas en début d'année si l'attente est trop difficile.

Dans la section des petits/moyens

L'enfant sera couché dès qu'il en aura besoin.

Chaque enfant est couché sur le dos avec son doudou, sa tétine, une turbulette individualisée par un numéro ou un bas de pyjama pour favoriser leur bien-être avant de s'endormir.

Le coucher est individuel pour les plus petits ce qui nous permet d'avoir des échanges directs avec l'enfant et de le rassurer.

Après le repas, le coucher des moyens est semi-collectif. La professionnelle part avec un groupe d'enfants qu'elle couche un par un dans le lit approprié. La professionnelle peut être amenée à rester dans le dortoir le temps de l'endormissement.

Pour accompagner chaque enfant, la professionnelle lui dit ce qu'il va se passer et ce qu'il ressent : tu es fatigué, c'est l'heure d'aller te reposer, on va prendre ton doudou et ta tétine, bonne sieste...à tout à l'heure...

Pour les enfants qui ne parviennent pas à s'endormir, ils sont accompagnés dans leur endormissement (caresses sur la tête, bercements, ...). Si un enfant ne trouve pas le sommeil, il est levé selon un laps de temps raisonnable.

Un baby phone est placé dans chaque dortoir. La professionnelle met une berceuse si besoin. Une surveillance accrue et régulière est organisée.

Chez les grands.

Les enfants ont un rythme assez similaire ce qui engendre un coucher collectif après le repas. En revanche, l'enfant pourra être couché le matin s'il en a besoin.

Les enfants du dortoir de droite sont couchés vers 12H10 par les professionnelles du matin et de coupé. La professionnelle du matin reste dans le dortoir jusqu'à environ 14h.

Le dortoir de gauche est couché par les professionnelles de soir et de journée dès que la salle de change est libre afin de décroiser les groupes. La professionnelle de soir reste dans le dortoir jusqu'à environ 14h.

La répartition des enfants et des professionnelles dans chaque dortoir se fait en fonction des difficultés d'endormissement de certains enfants.

Il est proposé aux enfants qui ne parviennent pas à s'endormir de rester calmement allongé sur sa couchette afin qu'il se repose.

Après avoir aidé aux endormissements, la professionnelle de journée s'occupe de nettoyer la salle de change et de mettre en place les jeux avant son départ en pause.

Les dortoirs ayant une température adaptée, les enfants sont couchés en body ou tee-shirt/culotte en été et en pyjama en hiver.

Chaque couchette est équipée de draps et en fonction de la température, une couette pourra être rajoutée.

La professionnelle accompagne les enfants dans leur lit dans une ambiance calme et sécurisante. Elle pourra aider certains enfants à s'endormir et restera dans le dortoir le temps de la sieste afin de sécuriser les enfants qui peuvent se réveiller.

Le réveil se fait de façon échelonnée. Les enfants vont aux toilettes, leurs couches sont changées au besoin, ils se rhabillent de manière plus ou moins autonome et vont jouer.

Environnement

Chez les bébés, il existe deux espaces de repos : (5 et 7 lits), les enfants sont répartis en fonction de leur rythme de sommeil.

En 2024, deux espaces supplémentaires seront créés.

Autant que possible, les lits sont les mêmes pour chaque enfant tout au long de l'année afin de les rassurer et d'avoir des points de repère.

En fin d'année, et dans la mesure du possible, les siestes dans la section des grands peuvent être proposées aux « moyens », pour faciliter leur passage chez les grands pour la rentrée de septembre.

Chez les grands, il y a deux dortoirs de dix couchettes chacun.

Si besoin, un ou deux lits à barreaux sont rajoutés en cas de sieste d'un enfant dans la matinée avec un baby phone, ce qui permet aux professionnelles de ne pas rester dans le dortoir.

Les dortoirs ne sont pas mis dans l'obscurité afin d'éviter les angoisses des enfants (peur du noir...) et de leur permettre de faire la différence entre la sieste et le coucher du soir.

Nous décorons les murs pour créer une ambiance apaisante afin de permettre aux enfants de s'endormir sereinement.

Rythme individuel

La collectivité n'est pas toujours propice au respect du rythme de chacun. Cependant nous tentons dans la mesure du possible d'y parvenir.

Chez les bébés, l'enfant est couché aux premiers signes de fatigue. La seule limite sera de ne pas réveiller des enfants déjà endormis au dortoir en couchant un enfant. C'est pourquoi nous proposons parfois une sieste dans la salle de vie.

Chez les grands il n'est pas toujours possible de proposer une sieste le matin. Au fil de l'année, les enfants adoptent le rythme de leur groupe, modulable au regard de l'évolution des besoins de sommeil et de la fatigue du groupe.

Dans les deux sections, on ne réveille pas un enfant qui dort. En effet si l'enfant dort, c'est qu'il en a besoin. Au réveil la professionnelle observe si l'enfant a encore besoin d'un temps de repos, ou si elle le lève.

Hygiène

Chez les bébés les draps et les turbulettes sont lavés les vendredis soir.

Chaque lit et matelas sont alors nettoyés à la vapeur en fin de journée.

Les draps et turbulettes propres sont remis dès que les matelas sont secs par la professionnelle du soir ou, au besoin par celle du lundi matin.

Les doudous et les sucettes sont lavés les lundis soir.

Chez les grands, draps et couettes sont lavés les mercredis soir.

L'agent d'entretien désinfecte les couchettes en fin de journée.

Dans la mesure du possible, la professionnelle du soir remet des draps propres une fois que tous les enfants sont partis. Si ce n'est pas possible, la professionnelle du matin le fera le jeudi.

Dans chaque section, les draps sont changés au besoin en semaine (tâche, selle, vomi, changement d'enfant...).

Les doudous et sucettes sont lavés le lundi soir.

AU QUOTIDIEN



Le doudou et la tétine

Les doudous et tétines appelés « objets transitionnels », représentent le lien avec la maison et les parents.

Les doudous et tétines sont des repères sécurisants, apaisant pour l'enfant.

Quand l'enfant est fatigué, malade, fiévreux, le doudou peut être un réconfort supplémentaire.

Cependant ils ne doivent pas être proposés comme la seule réponse immédiate, accompagner ces temps d'angoisse par la verbalisation est nécessaire.

Le doudou peut également être proposé lorsque certaines émotions (colère, frustration, tristesse, l'attente etc.) sont mal tolérées.

Les parents ont la possibilité : soit d'apporter tous les jours le doudou et la tétine de l'enfant soit d'en laisser un exemplaire à la crèche.

Si l'enfant est très attaché à son doudou (son odeur, sa douceur etc.), il est essentiel de permettre la navette du doudou de la maison à la crèche.

Lors de l'arrivée à la crèche, les enfants sont invités, dès qu'ils sont prêts, à poser doudou et sucette dans le meuble à doudou.

Certains enfants ont plus de mal à les quitter notamment pendant les adaptations il sera préférable de lui laisser pour faciliter la séparation avec les parents.

En effet le doudou est une aide qui lui permet d'appréhender les notions de présences et d'absences lors de la séparation.

Pour des raisons d'hygiène et pour éviter les pertes, les doudous et tétines ne sont pas sortis à l'extérieur. Cependant, si l'enfant manifeste le besoin de les avoir pour se rassurer (période de familiarisation etc.), il pourra les garder dehors.

Si les parents informent l'équipe qu'à la maison, l'enfant prend son doudou ou sa tétine uniquement pour la sieste, l'équipe essaie de répondre favorablement à cette demande en ne lui proposant pas spécialement dans la journée. Cependant les parents sont informés que si l'enfant insiste pour avoir son doudou, il lui sera proposé ponctuellement afin de l'accompagner dans certains moments difficiles.

Afin de limiter la propagation des microbes dans la section des bébés, chaque enfant a une pochette individuelle pour son doudou et une boîte pour sa tétine.

- Les repères humains

Pendant la période d'adaptation, les enfants sont accueillis par une référente de la section. Les enfants, les parents et les professionnelles apprennent progressivement à se connaître, se faire confiance. Les professionnelles deviennent un repère sécurisant pour l'enfant à chaque moment fort de la journée : accueil, repas, sommeil ...

A chaque nouvelle arrivée d'une personne dans l'équipe (stagiaire, remplaçante...) il lui est demandé de se présenter aux parents par le biais d'une affiche avec sa photo et son profil et de verbaliser sa présence auprès des enfants en lien avec sa référente de stage.

- Les repères dans l'aménagement de l'espace

L'aménagement de l'espace et les jeux mis à disposition sont également des repères pour les enfants. En effet certains coins ont une fonction spécifique (coin calme, repas) permettant de structurer leur journée. Mais il est aussi important d'enrichir l'environnement de la section en changeant régulièrement les jeux.

Les enfants savent également où sont rangés les jeux, les livres, les doudous, ce qui est rassurant pour eux.

- La cohérence dans les règles de vie

L'équipe professionnelle se réunit régulièrement pour travailler les règles de vie au sein de la structure. Il est important que lorsqu'un enfant s'adresse aux adultes, il puisse recevoir la même réponse afin d'avoir un cadre stable et sécurisant. Sur des thématiques telles que le repas, la motricité, la gestion des conflits etc, l'équipe se réfère à des valeurs communes.

Lorsque l'équipe est en difficulté face à certaines situations, elle doit établir un dialogue avec les parents. Par exemple, si un enfant vit une période pendant laquelle il a du mal à gérer ses émotions ou à communiquer avec ses pairs (colère, taper, morsures etc...), nous pouvons demander aux parents de reprendre les règles de vie en collectivité avec lui.

L'équipe a la possibilité d'avoir un espace de paroles et d'écoute avec une psychologue afin de s'exprimer librement sur certains sujets abordés (colère, frustration...) et d'avoir un nouveau regard.

- Les rituels

Les rituels permettent de rythmer la journée de l'enfant qui n'a pas encore la notion du temps.

Ces moments de transition répétitifs permettent de structurer la journée de l'enfant.

Par exemple le temps de chansons avant le verre d'eau du matin, aller se laver les mains avant le repas, faire un temps calme avant le repas, la petite histoire avant la sieste, le rangement de la salle etc...

L'équipe est également attentive à prévenir les enfants lors d'un changement pour les aider à anticiper les moments de transitions. (Ex: dans un petit moment, nous allons ranger les jeux, aller à table, sortir dehors, aller dans la salle de change etc)

- Les objets de transition

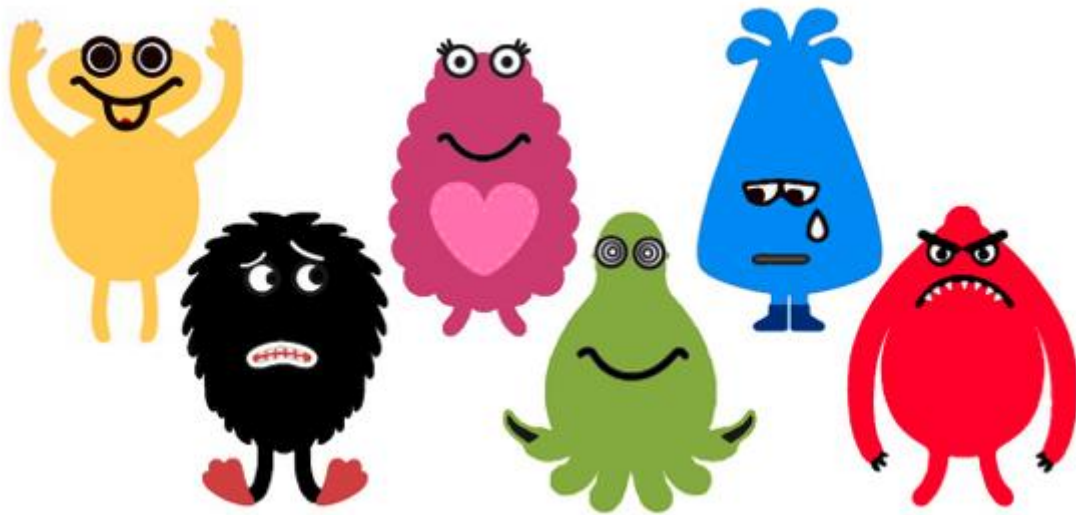
Il arrive quelques fois que les enfants aient besoin d'apporter des petits objets ou des jouets de la maison afin de faciliter la séparation. Ceux-ci seront posés dans le casier de l'enfant.

Les petites astuces pour faciliter l'organisation de la crèche.

Les enfants sont nombreux à fréquenter la crèche. Chaque enfant a son casier individuel, cependant nous demandons aux parents de bien vouloir noter le prénom de l'enfant sur ses affaires.

Pour la sécurité des enfants, le port de bijoux est INTERDIT au multi accueil (boucles d'oreilles, colliers d'ambre...). Pour les boucles d'oreilles, les parents font parfois le choix, en connaissance de cause, d'aller à l'encontre de cette interdiction, ils sont dès lors responsable des éventuelles pertes ou accidents associés.

LES EMOTIONS



Une émotion est un état de trouble aux causes multiples, qui survient de manière brusque.

Pour parvenir à construire sa personne et sa personnalité, l'enfant a besoin d'évoluer dans un environnement stable, contenant et stimulant.

Pour mieux gérer les émotions de l'enfant la professionnelle doit avoir une attitude contenant, empathique

- Se mettre à sa hauteur
- Verbaliser ce qu'il ressent (ex tu es en colère ...)
- Lui donner les moyens de puiser en lui les ressources pour les gérer

En étant à l'écoute de ses émotions, nous reconnaissons l'enfant comme une personne à part entière.

La professionnelle doit être dans l'accompagnement de l'enfant afin de lui permette de retrouver un état serein.

Les émotions sont indispensables à notre relation au monde, elles nous permettent de nous adapter à notre environnement.

Pour la gestion des émotions, nous disposons d'émoticônes qui permettent aux enfants de montrer des supports visuels leurs ressentis (visage de la joie, tristesse, colère, peur) ;

Nous avons également mis en place le « tapis de la colère » qui lui donne la possibilité de se défouler quand l'émotion est trop envahissante.

L'équipe a également été formée à la communication enrichie par les signes associés à la parole. Cette pratique permet aux enfants, n'ayant pas acquis le langage, de réduire les frustrations et de faire comprendre ses besoins.

Nous disposons également d'activités pour reconnaître les émotions : livres, peinture, memory, chansons ...

Grace à ces différents supports nous permettons à l'enfant de reconnaître les émotions, d'enrichir son vocabulaire ainsi que de pouvoir exprimer son émotion à travers différents supports proposés par l'équipe.

La professionnelle doit être apte à proposer une réponse à l'enfant selon sa tranche d'âge

Les conflits



Comment est-ce que l'adulte réagit ?

En priorité, ce sera l'enfant tapé ou mordu qui sera consolé.

Les soins nécessaires seront prodigués, l'enfant sera rassuré.

L'enfant qui a tapé ou mordu sera également accompagné. Un rappel des règles sera fait (il est interdit de mordre ou de taper). Il est important de verbaliser l'acte de l'enfant et de reprendre certains interdits au sein d'une collectivité et de le sensibiliser aux émotions de ses camarades. L'attitude de l'adulte devra être ferme mais bienveillante.

LORS DES TRANSMISSIONS LE NOM DE L'ENFANT QUI A MORDU OU TAPE NE SERA PAS DIVULGUE AUX PARENTS AFIN D'EVITER QUE L'ENFANT SOIT STIGMATISE.

L'équipe se questionnera sur les causes des conflits pour trouver des solutions adaptées.

La punition et les sanctions

A LA CRECHE IL N'Y A NI SANCTIONS NI PUNITIONS. EN EFFET, CELA N'A AUCUN SENS POUR LE JEUNE ENFANT. DE PLUS CELA PEUT ETRE VECU COMME UNE HUMILIATION, DE LA VIOLENCE, DE L'AGRESSION QUI PEUVENT AVOIR UN IMPACT SUR L'ESTIME DE SOI DU JEUNE ENFANT.

Suite à une formation sur la communication bienveillante, l'équipe du multi accueil se positionne dans une démarche de conséquences éducatives.

Il existe cinq conséquences éducatives :

- Les conséquences logiques et naturelles
- Les réparations : apporter un autre jeu, aider à reconstruire la tour...
- Les rappels à la consigne
- Les retraits du jeu ou matériel
- La recherche de solution en fonction de l'âge de l'enfant

LES PROJETS



La crèche est un lieu de rencontre et de découverte. En complément des activités du quotidien, nous offrons aux enfants différents projets avec un panel de partenaires qui leurs permettent de découvrir des nouveaux adultes, des autres enfants, des cultures différentes de la leur, différentes langues, différents points de vue et pratiques.

Pour l'équipe c'est un plaisir d'ouvrir nos portes, de changer la routine et de faire des rencontres. Après un temps d'adaptation, les enfants prennent plaisir à partager ces moments.

Tous ces projets permettent aux enfants de s'ouvrir au monde environnant.

Les sorties extérieures

Les sorties extérieures sont encadrées par un protocole validé par la direction. Aucune sortie ne peut être réalisée sans l'accord de la direction et sans la présence de l'autorisation de sortie de chaque enfant signée par les parents. Elles sont référencées dans le cahier de transmission ou sur le calendrier. Lors de la sortie, il doit y avoir au moins deux professionnelles dont au moins une diplômée (auxiliaire, infirmière ou éducatrice).

Pour chaque sortie le taux d'encadrement est d'une professionnelle pour 5 enfants.

Pour se déplacer, les enfants utiliseront obligatoirement la corde de sécurité.

Il y a les sorties régulières qui se font tout au long de l'année :

➤ Sorties médiathèque



Deux fois par mois, nous sommes conviés à la médiathèque.

Ces animations se font :

- Soit en autonomie : les enfants vont d'eux-mêmes choisir les livres qu'ils souhaitent regarder dans un espace qui leur est dédié.
- Soit une professionnelle de la médiathèque conte des histoires selon un thème.

Dans la section des grands, les enfants se déplacent en deux groupes d'environ 8 à 9 enfants, avec deux professionnelles. Ils restent une demi-heure sur place pour chaque groupe.

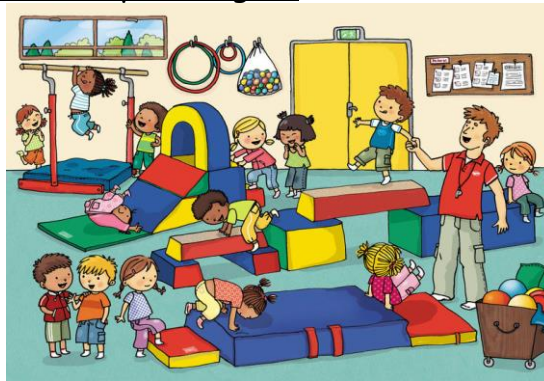
Dans la section des petits, c'est la personne de la médiathèque qui se rend dans nos locaux pour nous lire des histoires.

En fin d'année, les enfants se déplacent aussi de la même façon suivant le nombre de plus grands qu'il y a sur le groupe à ce moment-là.

L'objectif de cette sortie est de participer à l'éveil culturel de l'enfant et de découvrir le support des livres et des tapis d'histoires fabriqués par les professionnelles de la médiathèque.

Lors de cette sortie, le groupe choisit des livres qui sont ramenés au sein du Multi-Accueil.

➤ Sortie gymnastique au complexe Agora



La gymnastique a lieu une matinée par semaine, à l'exception des vacances scolaires. Le groupe entier de la section des grands participe à cette sortie. Le déplacement se fait en trois trajets par mini bus équipé de sièges auto d'une capacité de 6 enfants et de deux professionnelles. Cette sortie est dirigée par l'éducateur sportif qui conduit aussi le véhicule.

Les enfants ont le privilège de disposer du matériel de psychomotricité qui est utilisé par les écoles et les associations sportives de la ville.

Les objectifs de cette sortie sont :

- De favoriser leur développement psychomoteur.
- D'évoluer dans un espace différent.
- De renforcer leur interaction sociale et leur confiance en eux.
- De prendre conscience de leur corps et de l'utiliser dans l'espace.

➤ La Visite de l'école maternelle



Elle est organisée une fois par an courant juin avec la participation des deux écoles maternelles de la ville. Une se situe sur le haut de Jonage (école Joseph FONTANET) à proximité du Multi-Accueil le déplacement se fait donc à pied et la seconde est située sur le bas de Jonage (école Paul Claudel) et le déplacement se fait par mini bus.

Les professionnelles accompagnent les enfants qui sont inscrits dans chaque structure.

Les objectifs sont de :

- Familiariser les enfants avec les locaux de l'école
- Rencontrer l'enseignante pour que l'enfant ait des repères à la rentrée scolaire
- Avoir un temps d'échange avec les enfants scolarisés
- Concrétiser le mot « école »
- Rassurer un enfant qui est insécure

➤ Sortie dans les feuilles en automne



Tout le groupe de la section des grands participe avec l'ensemble des professionnelles du groupe.

Cette sortie se fait à pied dans un espace feuillu.

C'est une sortie en plein air qui permet la découverte de la nature. Elle accentue les sens dont la vue, l'odorat, le toucher et l'ouïe.

Lors de cette sortie les enfants ramassent des feuilles et les ramènent au multi accueil pour différentes activités (collage, peinture...)

➤ Sortie semaine du gout

La sortie s'effectue durant le mois d'octobre et toute la section des grands y participe. Celle-ci n'est possible qu'avec la participation des commerçants de Jonage (boulangerie, chocolaterie, primeur, pizzeria....)

Cette sortie se fait à pied avec l'ensemble des professionnelles du groupe et suivant un thème différent choisi chaque année.

Cette sortie leur permet de développer leurs différents sens, notamment le goût, leur faire déguster des aliments qu'ils n'ont pas forcément l'habitude de manger, et de visualiser la forme des différents fruits et légumes qu'ils retrouvent dans leur assiette.

Suivant la sortie effectuée, les enfants reviennent au multi accueil avec un panier garni soit pour dégustation, soit pour un atelier cuisine.

➤ Autres sorties occasionnelles

- Le défilé du carnaval
- La ménagerie du cirque
- La ferme
- La fête foraine
- Les pompiers
- La chèvrerie
- Ecole de musique

Toutes ces sorties permettent

- De changer le quotidien
- De se repérer dans l'espace et connaître leur quartier
- D'apprendre les règles de sécurité
- D'éveiller leur curiosité
- De favoriser des moments privilégiés avec les adultes référents
- Des temps de découverte
- Un effet positif sur l'appétit, sur le sommeil, et le système immunitaire.

Les temps festifs



Le multi accueil organise chaque année deux fêtes avec les familles et/ou les assistantes maternelles

- l'une se déroule en début d'année au complexe AGORA, il s'agit d'un spectacle avec dégustation de la galette des rois
- la seconde en fin d'année scolaire, au sein du multi accueil (suivant les années : kermesse, calèche, mini ferme, structures gonflables, paella géante)

Plusieurs petits déjeuners sont également proposés aux familles durant l'année ainsi que des activités parents/enfants, des journées passerelles écoles et des conférences.

Ces projets sont réalisés ou non en fonction de la situation sanitaire.

La lutte contre les stéréotypes et l'égalité fille garçon

« L'éducation genrée est une éducation différenciée, qui encourage certaines activités pour les filles, et d'autres pour les garçons »

« *La lutte contre les stéréotypes sexistes est un enjeu essentiel dès la prime enfance* »⁸

Même lorsqu'ils grandissent ensemble, filles et garçons sont différenciés. Des attitudes que nous, adultes, avons de façon plus inconsciente que volontaire. Les professionnelles de la petite enfance ont un rôle primordial à jouer dans cette construction, grâce à l'accompagnement quotidien des enfants dans leurs acquisitions, mais aussi à travers l'accompagnement des familles.

Cela passe par des actions concrètes telles que l'accès libre à chaque enfant aux jeux d'imitations de types voitures, garages, poupée, dinette, outils pour le ménage etc...

Nous élaborons également un travail autour des émotions où chaque enfant a le droit d'exprimer sa peine, sa joie, sa colère et que les « filles » ont aussi le droit de s'affirmer, que chaque enfant est l'égal de l'autre et qu'un petit garçon a aussi le droit de pleurer quand il a mal ou qu'il est triste.

L'équipe s'efforce également d'échanger sur la place des filles et des garçons dans la littérature jeunesse qui véhicule énormément de stéréotypes : l'homme est fort, il est le héros qui sauve les filles etc...

Toutefois, cela n'empêche pas d'expliquer aux enfants les différences anatomiques entre les filles et les garçons.

Ce travail et nos réflexions sont partagés avec les familles. Nous encourageons l'échange de point de vue lorsque nous sommes face à des réflexions telles que « mon fils n'est pas gay il ne joue pas à la poupée et ne s'habille pas en rose », « ne pleure pas tu n'es pas une fillette ».

Nous estimons que la meilleure des analyses est la discussion avec la famille pour comprendre l'objectif de ces paroles et tenter de les faire évoluer sur leurs idées préconçues.

⁸ Charte pour l'accueil du Jeune enfant

LE TRAVAIL EN EQUIPE



Les objectifs

Le fonctionnement harmonieux d'une équipe passe par une réflexion et un projet pédagogique élaboré à partir des savoir-être et savoir-faire de chacune. Cette pédagogie est mise en place pour que l'enfant soit accueilli dans le respect de son individualité dans un contexte collectif.

Les moyens

➤ La communication

Elle est le moyen essentiel pour la cohésion d'équipe au sein du multi accueil. Elle doit se faire dans le respect et la bienveillance de chaque individualité. DIRE, ECHANGER, ECOUTER sont des mots clés pour établir une bonne relation entre les membres d'une même équipe.

Communiquer entre collègues permet de se situer professionnellement, d'évoluer constamment et d'adhérer à la vie de la structure tout en s'appuyant sur le projet pédagogique.

Les professionnelles s'appuient sur des outils de transmission comme la relève orale et écrite. Au quotidien, elles se communiquent l'ensemble des informations concernant chaque enfant, ce qui favorise une prise en charge individualisée, facilitant la continuité éducative.

L'observation de leur groupe d'enfants leur permet d'échanger et d'adapter leur attitude éducative en fonction des besoins de chacun.

➤ Des réunions

Les réunions permettent à l'ensemble de l'équipe du Multi-Accueil de :

- Donner un sens au travail de chacun ;
- Echanger sur les pratiques professionnelles et les éventuelles difficultés rencontrées ;
- Construire un projet éducatif, l'enrichir et le faire évoluer tout au long de l'année ;
- Harmoniser les pratiques professionnelles.
- Organiser des temps forts et des projets communs

Plusieurs temps forts sont organisés tout au long de l'année de manière à favoriser la communication : réunion de rentrée, réunions d'équipes, APP (Analyse des Pratiques Professionnelles) et la réunion de fin d'année.

Lors de la réunion de rentrée, la direction fait un rappel sur les règles de sécurité au sein de la structure, présente les nouvelles arrivées à l'équipe et transmet les informations importantes pour le bon déroulement de l'année à venir.

Les réunions d'équipe,

Programmées tous les deux mois de 18h30 à 20h30, ce sont des temps d'échange, de transmissions d'informations ou de réadaptation par section.

Elles ont lieu au multi accueil et sont animées par la directrice et son adjointe.

La date et les horaires de réunion sont affichés en salle du personnel, les ordres du jour y sont également affichés une semaine avant.

Chaque section est libre, au besoin, de planifier une réunion intersection, où la direction peut être conviée ou non.

L'analyse de la pratique

L'APP fait intervenir une professionnelle de la Petite Enfance (une psychologue) qui apporte une analyse de nos pratiques avec un regard extérieur et propose des solutions à nos problématiques.

Son intervention sur des temps définis pour observer les enfants et les professionnelles permet de relever les difficultés rencontrées au sein de chaque section.

Au cours de la réunion, la psychologue nous propose d'aborder certaines situations où les professionnelles se sont senties en difficulté.

Les temps d'observation de la psychologue et les interrogations sur nos pratiques professionnelles entraînent une réflexion et un échange sur les moyens professionnels qui peuvent être mis en place pour répondre aux problématiques.

Les réunions d'analyse de la pratique sont programmées tous les 2 mois environ.

C'est aussi un temps pour « se décharger » des ressentis qui ne peuvent être exprimés pendant l'accueil des enfants.

La réunion de fin d'année

Elle se déroule généralement au mois de juin.

Elle définit pour la rentrée à venir et pour chaque section : les équipes, les thèmes qui seront impulsés, les temps forts tout au long de l'année, la planification des projets, ... ainsi que le planning des stagiaires et des apprentis présents sur la structure tout au long de l'année.

- Des projets

Un projet pédagogique est co-construit avec les différentes professionnelles et sert de support sur lequel elles peuvent s'appuyer.

De plus, au cours de l'année, l'équipe est libre de proposer différents projets qui lui tiennent à cœur.

Chaque année, chaque section choisit un thème et propose des activités autour de ce thème en s'appuyant sur les différents interlocuteurs présents sur la commune (Mairie pour la mise en place des moyens, médiathèque comme outil de support avec les livres et coordinatrice petite enfance).

- Un livret d'accueil

C'est un support écrit qui s'adresse aux nouveaux professionnels, aux stagiaires de différents horizons (éducateurs de jeunes enfants, infirmiers, auxiliaire de puériculture, cap petite enfance, stage découverte et bac pro service à la personne) et aux apprentis.

Un livret d'accueil a été créé pour leur permettre d'avoir une vue d'ensemble de l'établissement : composition de l'équipe, présentation de l'établissement, fonctionnement, projet pédagogique, ...

Le stagiaire signe une charte reprenant les différentes consignes qu'il doit respecter dans l'établissement (usage du téléphone portable, ...).

Chaque stagiaire a son référent qui le suit tout au long de son stage pour l'évaluer, répondre à ses questions et le guider sur sa pratique.

- Des formations

« Des professionnels qualifiés et en nombre suffisant sont la garantie première d'un accueil de qualité ⁹ »

Se former permet aux professionnels de renforcer leurs compétences et d'actualiser leurs connaissances sur le développement de l'enfant et ses compétences. Une connaissance fine du développement global de chaque enfant permet de proposer des ateliers d'éveils adaptés.

Elles s'adressent à l'ensemble du personnel de la structure et leur permettent d'évoluer dans leur métier.

L'équipe bénéficie d'une formation intra-muros une fois par an. Le thème est choisi selon les demandes et souhaits de l'équipe suite aux entretiens annuels. Elle se déroule en début d'année.

L'équipe peut également bénéficier des formations individuelles proposées par le Cnfpt de Lyon.

⁹ Cadre national pour l'accueil du Jeune enfant

ANNEXE : LIVRET POUR LES PROFESSIONNELLES

La crèche ouvre ses portes aux enfants de 8h à 18h et peut accueillir entre 30 et 34 enfants par jour, répartis en deux sections « Bébés » de 2mois1/2 à 1ans1/2 et les « Grands » de 1ans 1/2 à 3ans.

L'accueil des enfants peut être régulier ou occasionnel selon leur contrat.

Le Multi-Accueil comporte 14 professionnelles :

- 1 Educatrice de jeunes enfants (Direction)
- 1 Infirmière (continuité direction)
- 1 Éducatrice de Jeunes Enfants
- 3 Auxiliaires de Puériculture
- 5 CAP Petite Enfance
- 1 responsable cuisine et 1 responsable entretien des locaux
- 1 Apprentie

Le personnel est réparti sur 4 plages horaires :

- Matin : 7h45 15h15
- Soir : 10h45 18h15
- Journée : 8h30-13h 14h30-17h
- Coupé : 8h15-12h30 15h-17h45

Journée type Bébé

8h : Accueil des bébés par la professionnelle du matin, jeux libres

8h 15 : Arrivée de la professionnelle de coupé qui reste au sol avec les enfants

8h30 : Arrivée de la professionnelle de journée.

9h : Temps chanson + verre d'eau

9h30 : Changes/ couchés/ activités

10h30 : Changes

11h : Repas des plus jeunes selon l'heure du petit déjeuner

11h15 : Repas grands

12h15 à 16h30 : Couchés et levés échelonnés/ Jeux libre/ Changes/Activité

15h à 17h : Goûters échelonnés

16h30 à 18h : Départs progressifs des enfants. . Transmissions de préférence par la fille de journée ou coupé

18h à 18h15 : rangements des sections, mise en place des dortoirs pour le lendemain, lavage des jeux, pliage et rangement du linge, abaisser les rideaux.

Les doudous et les sucettes sont lavés le lundi.

Journée type Grands

8h : Accueil des enfants par la pro du matin puis celle de coupé

8h30 : la fille journée se met dans la salle des parents avec un groupe d'enfants

9h : Temps chanson + verre d'eau sur le tapis + présentation du repas+ pipi WC grands

9h30 : Activités/ jeux extérieurs. On décroisonne en systématique. 1 pro réfectoire, 1 pro salle en jeux libres et 1 pro ailleurs

10h30 : Changes/ Passages aux toilettes. Celle du réfectoire va en premier

11h : Temps Calme puis on pose doudou dans les lits

11h10 : Repas. La fille de journée prend la table du réfectoire

12h. Couchés de sieste 1) M+C vont en salle de change 2) S+J rangent la section puis vont en salle de change

12h45 : La fille de journée fait la salle de change, lave les jeux et installe la section

14h : Levé des premiers enfants. On range les doudous dans le casier ou dans le meuble à doudou qu'on installe dans le SAS des bébés.

15h : temps chansons, histoires etc

15h30 : Goûters. La fille de soir fait ses dortoirs

16h : on change les enfants qui partent avant 17h

Si on va dehors on range les jeux avant.

A partir de 16h : Jeux décroisonnés ou jeux extérieurs. Départs échelonnés des enfants. Transmissions de préférence par la fille de journée ou coupé

18h à 18h15 (ou pendant le gouter) :

- Mettre les doudous et sucettes à laver les lundis
- Sortir les bannettes pour le lendemain
- Laver les jeux et les mettre à sécher
- Ranger la section

GRANDS : Tâches selon votre horaire

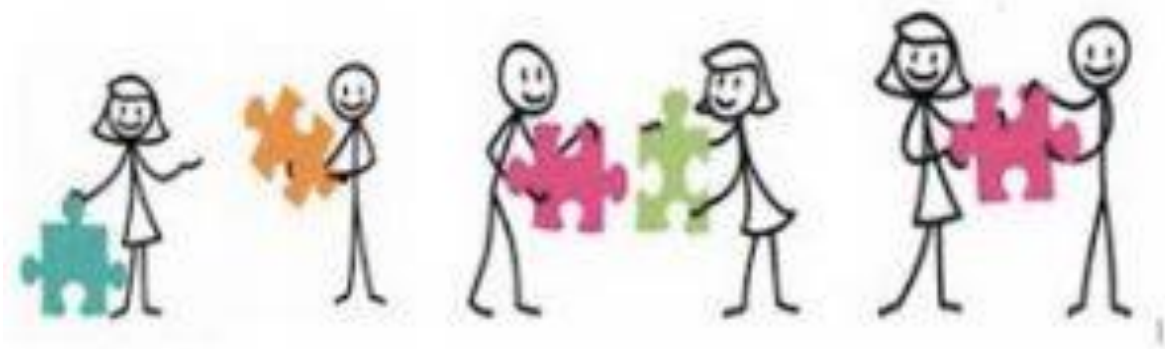
A l'arrivée, prendre connaissance des cahiers de transmissions

MATIN	SOIR
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de la section - Compter les enfants - Compter les repas - Si possible sortir les bannettes et installer le tapis de bain et la serviette - Rangement de la salle des parents - Ranger les doudous et sucettes propres - Faire au maximum les accueils - Ranger la section avant d'aller à la sieste <p>Part en 2^{ème} au dortoir avec celle de journée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Compter les enfants à 11h - Ecouter la transmission orale - Remplir les feuilles de transmissions pour la semaine suivante - Faire les dortoirs pour le lendemain -Changer les draps le mercredi - Rebaissier les couchettes - Sortir les bannettes pour le lendemain - Laver les jeux et les mettre à sécher - Ranger la section - mettre à laver la poubelle à mouchoirs - lundi : Mettre les doudous et sucettes à laver <p>Part en 1^{er} au dortoir avec celle de coupé</p>
JOURNEE	COUPE
<ul style="list-style-type: none"> - Se met au sol à 8h30 lors des accueils - Ranger la section avant d'aller à la sieste et mettre les jeux du matin à laver - Salle de change à 12h45 - Sortir des jeux pour l'après midi <p>Part en 2^{ème} au dortoir avec celle de matin</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Aider aux accueils - Aller chercher les verres après le temps chanson - Aller poser les doudous dans les lits -A 11h faire la transmission à celle du soir - A partir de 16h, vérifier les couches selon l'heure de départ Le soir commencer à ranger la section <p>Part en 1^{er} au dortoir avec celle de soir</p>

Dès que possible, ranger la section, les jeux qui traînent

Si vous sortez dehors l'après-midi, ranger les jeux avant de sortir

LA PLACE DES PARENTS



Quelle place laisse-t-on aux parents, au travers de quels moyens, quelles activités ?

L'implication des parents au Multi-Accueil est primordiale. Les informations détenues par les parents sont importantes : elles permettent aux professionnelles de comprendre l'enfant, son rythme et de pouvoir faire évoluer l'accueil, l'accompagnement et les pratiques en fonction de ses besoins.

L'une de nos missions en tant que professionnelles est d'instaurer une relation de confiance et de permettre les échanges en élaborant un travail au sein de l'équipe. L'enfant est au cœur des préoccupations et des pratiques.

Cette relation de confiance entre les professionnelles et la famille garantit la continuité de la prise en charge de l'enfant, son bon développement et son épanouissement dans son lieu d'accueil.

La collaboration entre l'équipe et la famille se met en place progressivement. Tout au long de l'année, différents temps proposés par le Multi-Accueil permettent de mettre en place une co-éducation garante de la qualité de l'accueil de l'enfant : les inscriptions, les accueils et départs des enfants (transmissions), les conférences, le café des parents, les semaines de la Petite Enfance, les panneaux d'affichage, les fêtes de la crèche (Noël et Vacances d'été).

Les différents temps d'échanges :

- L'inscription au Multi-Accueil : ce temps d'échanges permet de rencontrer la famille, de faire un point sur le développement de l'enfant et de connaître ses besoins. C'est aussi l'occasion de faire un premier point administratif. Les renseignements donnés par les parents sont essentiels pour faciliter l'arrivée et la prise en charge de l'enfant.
- Le temps d'échange lors de l'adaptation
- Les accueils et les départs : Lors de ces temps d'échanges quotidiens, les parents nous donnent des informations importantes sur l'état de l'enfant à son arrivée à la crèche : son alimentation (ce qu'il a mangé la veille, ce qu'il a introduit), son sommeil (s'il a été agité...), sa santé (s'il a un traitement à prendre, une crème à appliquer...). Au moment du départ, les professionnelles font un retour sur la journée de l'enfant et ses progrès ou difficultés rencontrés. Ensemble, parents et professionnelles œuvrons de façon bienveillante à l'épanouissement de l'enfant.

- Les conférences : Organisées ponctuellement sur des thématiques ciblées (les troubles de l'oralité, les morsures, la place des écrans), elles sensibilisent les parents et les professionnelles, répondent à leurs interrogations et apportent des moyens ou des solutions appropriées.
- Les cafés des parents, les activités communes, les sorties, les fêtes du Multi-Accueil : Un temps d'échange différent où parents et professionnelles se rencontrent sur un thème choisi ou simplement pour prendre du plaisir à être ensemble différemment.
- Les semaines de la Petite Enfance : Les parents sont conviés lorsqu'ils viennent récupérer leur enfant en fin de journée à découvrir les différents ateliers, jeux, activités préparées par l'équipe et les enfants. C'est l'occasion de voir parents et enfants jouer ensemble.
- Les panneaux : ils informent les parents sur le fonctionnement de la crèche (menu...), les événements à venir, les règles de bonnes conduites en cas d'épidémie (COVID, poux, varicelle...), les rappels sur les rythmes des enfants...

Avec les parents, nous sommes partenaires dans l'éducation des enfants accueillis. Nous assurons la continuité éducative dans la limite des contraintes de la collectivité qui est régit par des règles. Pour autant, nous veillons à respecter sans jugement les valeurs des parents.

Le respect doit être mutuel et la communication de mise, en particulier en cas de désaccord ou d'incompréhension.

ANNEXE 1 Protocole allaitement maternel

Recueil du lait :

- Bonnes conditions d'hygiène (matériel, mains et seins) pour le recueil du lait
- Le **lait frais** doit être exprimé (recueilli) dans les **48 heures** précédant l'ingestion.
- Le **lait congelé** doit être exprimé (recueilli) dans les **15 jours** précédant l'ingestion.

Transport du lait :

- Le transport doit être effectué **sous couvert du froid** dans un sac isotherme ou une petite glacière, avec bloc réfrigérant.
- Les biberons doivent être **fermés par opercule** (ne pas oublier de fournir la tétine du biberon).

Stockage et conservation du lait :

- Le lait peut être apporté **congelé ou réfrigéré**.
- Sur chaque biberon, il doit y avoir une **étiquette avec le nom et le prénom de l'enfant, la date à laquelle a été exprimé (recueilli) et congelé le lait**.
- Le lait (congelé ou non) est conservé dans le réfrigérateur de la structure (t° inférieure à 4°C).
- Apporter la **quantité de lait nécessaire pour un seul jour. Prévoir un biberon par repas**. Un biberon ne peut servir pour plusieurs repas.

Administration à l'enfant :

- Le biberon est **réchauffé dans un chauffe-biberon** (jamais au four à micro-ondes).
- Un biberon présenté à l'enfant et non consommé ne peut plus être replacé au réfrigérateur. Il doit être jeté.

ANNEXE 2

Protocole réception des « paniers repas maisons »

La fourniture d'un panier repas à un enfant constitue une dérogation à l'arrêté du 29 septembre 1997 fixant les conditions d'hygiène applicables dans les établissements de restauration collective à caractère social.

Elle ne peut se concevoir que dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité prévues par la réglementation¹⁰, pour la conservation de ces repas fournis par les parents. Ces conditions visent à éviter tout risque supplémentaire de toxi-infection alimentaire collective (TIAC).

Le protocole ci-dessous est applicable en collectivité de jeunes enfants, pour les enfants de moins de huit mois, dans le cadre du projet d'accueil individualisé (PAI) des enfants présentant une allergie, une intolérance alimentaire, une maladie chronique ou pour autre raison définie par l'établissement.

3 points essentiels dans ce protocole :

1) La famille assume la pleine et entière responsabilité de la fourniture du repas (composants, conditionnements et contenants nécessaires au transport et au stockage de l'ensemble). Chaque récipient devra être étiqueté avec prénom de l'enfant et composition.

2) Tous les éléments du repas doivent être parfaitement identifiés, pour éviter toute erreur ou substitution. Il n'est pas de la responsabilité de la structure de s'assurer que le panier repas ne soit pas contre indiqué au regard du régime alimentaire de l'enfant. Aucun ingrédient ou complément au repas ne sera ajouté par la crèche (y compris le pain, le sel, le poivre, , etc.).

3) Enfin et surtout, afin de préserver la salubrité des aliments et d'assurer la sécurité sanitaire, la chaîne du froid doit être impérativement respectée, de la fabrication (ou l'achat) du repas par la famille jusqu'au moment de la consommation (plat froid) ou du réchauffage (plat chaud) : -Dès leur fabrication (ou achat), les composants du repas sont placés dans des boîtes hermétiques susceptibles de supporter un réchauffage au four le cas échéant (privilégier les composants en verre) .

L'ensemble des éléments constitutifs du repas est ensuite rassemblé dans un sac à usage unique (papier, plastique...), clairement identifié au nom de l'enfant.

Pour le transport, l'ensemble du repas est placé dans un contenant susceptible de maintenir un froid positif, de 0 à +10°C au maximum (ex : glacière ou sac portable isotherme avec source de froid). La chaîne du froid

¹⁰ Arrêté du 29 septembre 1997 fixant les conditions d'hygiène applicables dans les établissements de restauration collective à caractère social ; arrêté du 6 juillet 1998 relatif aux règles d'hygiène applicables aux établissements d'entreposage de certaines denrées alimentaires. **Circulaire n° 2003-135 du 08/09/2003

doit être impérativement respectée durant le transport (ex : éviter le séjour prolongé dans un coffre de voiture surchauffé en été...)-

Dès l'arrivée à la crèche, le sac à usage renfermant le repas est retiré du contenant et placé sous régime du froid positif (réfrigérateur). En aucun cas le sac ne doit être ouvert ou manipulé avant que la personne désignée pour s'occuper de l'enfant au cours du repas ne vienne le retirer, immédiatement avant le repas.

Pour les préparations industrielles :

Le pot doit être fermé. Vérifier la date de péremption. Conserver selon les modalités indiquées.

Prendre la température après réchauffe : il faut qu'elle soit au minimum de 63 °C.

Noter dans la fiche de traçabilité la date, le prénom de l'enfant, la recette ainsi que la température de service.

Pour les préparations « maison » :

A la réception, vérifier la température du plat. Elle doit être inférieure à 6°C. Nous tolérons jusqu'à 8°C.

Si la température est supérieure, le parent doit impérativement signer pour nous dédouaner de toute responsabilité. Cette température doit être reportée sur la fiche de traçabilité avec le nom, la date, la recette et l'heure.

Placer le repas dans le frigo de la cuisine Il sera réchauffé selon les modalités initialement citées.

Les plats peuvent être chauffés au chauffe biberon ou au four de réchauffe.

Visuel de la feuille de traçabilité :

DATE/ enfant	RECETTE	T° à l'arrivée Signature pro et parent		ENTREE DU FOUR	Signature agent	SORTIE DU FOUR	DUREE DE LA REMISE EN TEMPERATURE
		T°	Signature parent	T°		T°	
		Heure	Signature pro	HEURE		HEURE	

ANNEXE 3

Vaccination : êtes-vous à jour ?

		Vaccinations obligatoires pour les nourrissons							
Âge approprié	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois	
BCG									
DTP									
Coqueluche									
Hib									
Hépatite B									
Pneumocoque									
ROR									
Méningocoque C									
Méningocoque B									

Les maladies à évictions

Il est rappelé que nous ne pouvons accepter un enfant arrivant avec 38.5°C de fièvre. Si la fièvre apparaît en cours de la journée, à partir de 39°C ou avant si symptômes des maladies suivantes, il pourra être demandé à la famille de venir récupérer l'enfant au plus vite.

L'éviction de la collectivité est une obligation réglementaire pour les pathologies suivantes :

- L'angine à streptocoque
- La scarlatine
- La coqueluche
- L'hépatite A et E
- L'impétigo
- Les infections invasives à méningocoque
- Les oreillons
- La rougeole
- La tuberculose
- La gastro entérite à Escherichia coli entéro-hémorragique
- La gastro entérite à Shigella sonnei
- La covid
- Infections à clostridium difficile
- Teigne
- Diphtérie
- Typhoïde et paratyphoïde
- La Gale
- La conjonctivite
- La méningite

Le retour dans la collectivité se fait sur avis médical.

Une ordonnance d'antibiotiques n'est ni une pièce justificative, ni un argument facilitant la réadmission de l'enfant en collectivité.

Pour certaines pathologies ne nécessitant pas l'éviction, la fréquentation de la collectivité est déconseillée à la phase aiguë de la maladie. Cette décision, prise au cas par cas, est du ressort de l'équipe et doit être conditionnée par le confort de l'enfant, notamment si les symptômes sont sévères.